

Projet de randonnée de motoneiges antiques dans sentiers de la FCMQ

Ce que l'organisateur d'une randonnée doit prévoir

L'organisateur spécifie ces paramètres de 1 à 2 semaines avant la date prévue par courriel au groupe qui sont préalables inscrits.

- Le nombre de motoneiges désirées;
- La distance prévue;
- La distance la plus proche pour acheter une passe journalière;
- La distance alternative plus courte au besoin;
- L'heure de départ et de retour approximative;
- La vitesse maximale prévue et moyenne;
- La distance maximale entre 2 pleins d'essence sur le sentier;
- Si un véhicule routier est prévu avec une remorque et si besoin d'essence avant une station d'essence;
- Autres informations utiles, etc.

Choisir les sentiers les moins passants pour éliminer le danger.

Il est important de prévoir, quand c'est possible, de participer à d'autres activités pendant la randonnée (comme l'exposition de Valcourt, aller visiter avant le départ la randonnée de St-Alban, etc.)

Si, par exemple, la vitesse moyenne est fixée de 60 à 70 kilomètres et qu'il n'y a pas assez d'inscription, un organisateur peut modifier son offre dans une autre offre de randonnée.

IMPORTANT : L'organisateur d'une randonnée avise par courriel tout le groupe pour l'inscription. Quand son groupe est complet, il avise de nouveau les autres qu'il est complet.

L'organisateur doit envoyer un courriel le soir avant la randonnée à ceux qui sont inscrits, il doit aussi vérifier que toutes les conditions sont bonnes ou annuler au cas de tempête ou de température est trop froide (-25°C, facteur vent inclus).